



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE
L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE LEGALITE DES TERRITOIRES ET
DE LA RURALITE

Secrétariat général
Direction des ressources humaines
Sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires
Bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des corps de catégorie A
Pôle de gestion des corps d'encadrement supérieurs
Affaire suivie par : Meddy LATCHIMY

CORPS DES AUE
RESULTATS DE LA CAP DES AUE DU 10 février 2015

MOBILITE CYCLE 2015/5

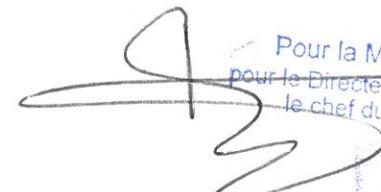
Pour ce cycle, la date normale d'effet de mutation est le 1er mai 2015

Les agents devront impérativement retourner à la DRH/GAP2, le cas échéant, l'annexe F permettant de modifier la date normale d'effet de mutation avant le 27/02/2015

Candidat	Service d'origine	Numéro de poste	Service d'accueil	Intitulé du poste
DIAZ Monica Isabelle (AUE)	AD1/AD/DHUP	162270	AD/DHUP	Chef du bureau des stratégies territoriales
GRANDGUILLOT Anne (AUEC)	CEREMA/DTER CE	162693	CEREMA/DTEC TV/DVEP	Chef du département voirie espaces publics
SENS Alexandrine (AUE)	DRIHL-IF/SOEE	161329	DGALN/DHUP/AD1	Chef de projet aménagement et urbanisme « grands territoires »
WATHIER Valérie (AUEC)	MEDDE/CGDD/DRI/SR	164326	DRIEA/SA/DTS	Chargé de mission territoire de la métropole Grand Paris

Réorganisation :

- M. Olivier MOURAREAU, AUEC, est affecté en qualité de chef du service aménagement durable et connaissance des territoires à la DRIEA/UTEA75, depuis le 01/05/2014.
- M. Pierre GUYOT, AUE, est affecté en qualité d'adjoint au chef du service écologie et urbanisme réglementaire à la DRIEA/UTEA93, depuis le 01/05/2014. Cet agent est en disponibilité pour suivre son conjoint à compter du 01/09/2014.
- Mme Natacha NASS, AUE, est affectée en qualité d'adjoint au chef du service droit des sols et construction durable à la DDT91, depuis le 01/01/2015.
- Mme Amandine CABRIT, AUE, est affectée en qualité de chef du service droit des sols et construction durable, à la DDT91 depuis le 01/01/2015.


Pour la Ministre et par délégation
pour le Directeur des Ressources Humaines,
le chef du bureau SG/DRH/MGS1
Rémy GAUBE

DATE D'EFFET DE MUTATION

Cet imprimé est à retourner à la **DRH/GAP2** au mail suivant : pole-a-et-encadrement-superieur.gap2-1.gap.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr **sous 15 jours après communication des changements d'affectation** susceptibles d'intervenir suite à la CAP.

Passé ce délai, la date d'effet sera la date d'effet normale de mutation.

Il ne pourra être pris en compte que s'il comporte les **cachets et signatures des services d'accueil, d'origine et de l'agent ayant obtenu sa mutation.**

Rappel du calendrier « mutations » d'un cycle annuel :

Cycles de mutation	Dates normale d'effet
Cycle 2015/05	1 ^{er} mai 2015
Cycle 2015/09	1 ^{er} septembre 2015
Cycle 2016/01	1 ^{er} janvier 2016

CAP du :

MUTATION DE :

NOM :

PRENOM :

GRADE :

SIGNATURE

DATE D'EFFET SOUHAITEE :

DEL Date d'effet avancée (DEA) - le

DEL Date d'effet différée (DED) - le

SERVICE D'ORIGINE :

Intitulé de poste tenu :

CACHET et SIGNATURE

SERVICE D'ACCUEIL :

Intitulé du poste :

CACHET et SIGNATURE